



**COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES
SEPTIÈME SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES
(2004-2005)
LE 8 FÉVRIER 2005**

1.00 RECUEILLEMENT

À 19 h 45, M^{me} Marie-Louise Kerneïs, présidente, déclare la présente séance ouverte.

2.0 PRÉSENCES

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES TENUE LE 8 FÉVRIER 2005 À 19 H 45 AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME MARIE-LOUISE KERNEÏS ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

M^{mes} Claudine Caron-Lavigueur (2), Solange Couture Dubé (14), Linda Crevier (15), Suzanne Gaudette (8), Pascale Godin (6), Claudette Labre-Do (13), Margot Pagé (17), Diane Soucy (4), Louise Tremblay (20).

MM. Éric Allard (10), Jean-Pierre Bélair (9), Yvon Derome (21), André Dugas (11), Marcel Gélinas (3), Guy Sylvain (16).

TOUS COMMISSAIRES FORMANT QUORUM

ET :

M^{me} Chantal Richer, commissaire représentante du comité de parents au niveau secondaire.

M. Roch Thibault, commissaire représentant du comité de parents au niveau primaire.

AINSI QUE :

M^{mes} SUSAN TREMBLAY, directrice générale

CAROLE BLOUIN, directrice générale adjointe

M. OSVALDO PAOLUCCI, directeur général adjoint

ET :

M^{mes} MICHELLE FOURNIER, directrice du Service des ressources humaines

SUZANNE GOSSELIN, directrice des Services éducatifs aux jeunes

MM. RICHARD BÉDARD, coordonnateur/directeur du Service des ressources matérielles

CLAUDE HÉBERT, directeur du Service des technologies de l'information et des communications

GILLES PRESSEAU, secrétaire général

ABSENCES

M^{mes} Lise Beauchamp-Brisson (19), Denise Daoust (18), Micheline Patenaude-Fortin (1).

MM. Yves Garand (5), Alban Synnott (12).

3.0 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

M^{me} Annie Therrier, parent d'un enfant à l'école Émilie-Gamelin

M^{me} Therrier fait part d'une insatisfaction de certains parents portant sur la règle entourant le port d'une cocarde identifiant chaque élève de l'école Émilie-Gamelin et pouvant leur être retirée dans le cas d'un non-respect d'un règlement. Elle dépose une pétition de plus de 140 signatures.

M^{me} Sylvie Moreau, parent d'un enfant à l'école Émilie-Gamelin

M^{me} Moreau fait part de son insatisfaction portant sur la règle entourant le port de la cocarde à l'école Émilie-Gamelin.

M. Bissonnette, parent d'un enfant à l'école Émilie-Gamelin

M. Bissonnette fait part de son insatisfaction portant sur la règle entourant le port de la cocarde à l'école Émilie-Gamelin.

M. Osvaldo Paolucci, directeur général adjoint, donne l'historique entourant cette mesure mise en place par l'école. Le tout a été discuté par l'équipe-école. Les



règles de conduite et les mesures de sécurité ont ensuite été entérinées par le conseil d'établissement, conformément à son pouvoir. Quant au moyen, telle la cocarde, il sera évalué par la direction et donnera lieu à une décision ultérieurement. La directrice générale, M^{me} Susan Tremblay, complète les informations. Le conseil des commissaires invite les parents à continuer à échanger au niveau de l'école en vue de trouver les solutions les plus appropriées.

C.C.-1783-02-05

4.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yvon Derome, commissaire,

que l'ordre du jour soit adopté tel que modifié à savoir :

5.0 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

6.0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE & SecrÉTARIAT GÉNÉRAL

- 6.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 janvier 2005
- 6.02 Plan d'action 2004-2005 – Rencontres spéciales à planifier

7.0 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

- 7.01 Demande d'une révision d'une décision

8.0 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

9.0 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

10.0 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

11.0 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

12.0 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

13.0 SERVICE DE L'INFORMATION

14.0 FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC

15.0 COMITÉ DE PARENTS

16.0 DEMANDE D'INFORMATION

17.0 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

- 17.01 Conférence régionale des Élus et CRE de la Montérégie Ouest

18.0 DÉPÔT DE DOCUMENTS

- 18.01 Semaine du personnel enseignant - Message
- 18.02 Communiqué de presse – Campagne de sécurité dans le transport scolaire
- 18.03 Revue « Virage » - Février 2005
- 18.04 Lettre du ministre de l'Éducation, M. Pierre Reid, confirmant le versement d'une allocation pour chacun des programmes « Aide aux devoirs » et « Écoles en forme et en santé »
- 18.05 Lettre de la sous-ministre adjointe aux réseaux, M^{me} Julie Gosselin
- 18.06 Bilan de la Commission Jeunes 2004 – Réussite Montérégie (sujet ajouté)

19.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.0 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

1. Vente de terrains à Sainte-Catherine

En suivi.



No de résolution
ou annotation

2. **Accessibilité aux services de garde lors de fermeture d'école pour intempéries**
En suivi.
3. **Application de la résolution portant sur la modification à une zone de sécurité (La Saline) versus conditions incluant la voir ferrée**
En suivi.
4. **Démolition de l'Académie Langlois à Hemmingford**
Ce sujet est clos en terme de suivi et la démolition se fera en juin 2005.
5. **École Jean-XXIII – Modification au protocole d'entente # 94-09-455 avec la ville de La Prairie**
En suivi.
6. **Règles relatives à la distribution des médicaments non prescrits dans les écoles**
En suivi.
7. **Comité ad hoc sur la visibilité du conseil des commissaires**
En suivi.
8. **Prix Hubert-Reeves – Demande de renouvellement**
Terminé.
9. **Contrats de transport scolaire – Directives au conducteur ou conductrice**
En suivi.

6.0 **ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**
6.01 **LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 18 JANVIER 2005**

C.C.- 1784-02-05

- DISPENSATION

CONSIDÉRANT l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que « Le conseil des commissaires peut, par résolution, dispenser le secrétaire général de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé »;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Diane Soucy, commissaire,

que le secrétaire général soit dispensé de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 janvier 2005.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.- 1785-02-05

- APPROBATION

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Diane Soucy, commissaire,

que le procès-verbal de la séance ordinaire du 18 janvier 2005 soit adopté en tenant compte des modifications suivantes :

- Au point 6.02 (troisième paragraphe) : remplacer la dernière phrase par la suivante : « Il fait remarquer également qu'une note a été inscrite à l'acte d'établissement 2005-2006 de l'école **Jacques-Leber ... et non Vinet-Souligny** »;
- De plus, le dernier paragraphe de la page 734 doit se lire comme suit : « Sans exiger l'abolition totale du financement du réseau privé, la FCSQ et l'ADIGECS demandent au gouvernement de remettre en question le financement de **l'enseignement privé pour une plus grande équité entre les deux réseaux, surtout dans le contexte budgétaire difficile pour l'État....**», puisque ce dernier était illisible pour les membres du conseil des commissaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



6.02 PLAN D'ACTION 2004-2005 – RENCONTRES SPÉCIALES À PLANIFIER
La présidente, M^{me} Marie-Louise Kerneis, présente l'hypothèse de calendrier de trois rencontres spéciales à venir au cours des mois de mars et avril. Les dates indiquées sont retenues. La directrice générale, M^{me} Susan Tremblay, commente.

7.0 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

7.01 DEMANDE DE RÉVISION D'UNE DÉCISION

.- 1786-02-05

HUIS CLOS
À 20 h 23,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Éric Allard, commissaire,
que les membres du conseil des commissaires siègent à huis clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

.- 1787-02-05

LEVÉE DU HUIS CLOS
À 20 h 28,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur André Dugas, commissaire,
que le huis clos soit levé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

.- 1788-02-05

7.01a DEMANDE DE RÉVISION D'UNE DÉCISION - Fiche # 5425731

CONSIDÉRANT la prise de connaissance du dossier;

CONDISÉRANT les besoins de l'élève;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Solange Couture Dubé, commissaire,

de maintenir la recommandation faite par le comité de révision dans le dossier **5425731**, à savoir le maintien du classement de l'élève en groupe adapté de développement social 2 à l'école de la Magdeleine pour le reste de l'année scolaire. Toutefois, le dossier devra être réévalué, à la fin de l'année scolaire, pour voir la possibilité de réintégrer cet élève vers une classe régulière en 2005-2006.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.0 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

9.0 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

10.0 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

11.0 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

12.0 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

13.0 SERVICE DE L'INFORMATION

14.0 FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC

La présidente, M^{me} Marie-Louise Kerneis, commente les informations qu'elle a reçues concernant les frais exigés aux parents, les bibliothèques scolaires, l'école communautaire et finalement, l'envoi de lettres par les commissions scolaires concernant le financement des écoles privées.

15.0 COMITÉ DE PARENTS

16.0 DEMANDE D'INFORMATION



No de résolution
ou annotation

17.0 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE
Communication de la présidente

La présidente, M^{me} Marie-Louise Kerneis, présente la documentation et explique notamment l'état des travaux de la Conférence régionale des élus de la Montérégie Ouest.

Elle fait part aux commissaires de diverses invitations reçues.

Communication de la directrice générale

La directrice générale, Madame Susan Tremblay, attire l'attention des commissaires sur la Semaine des enseignantes et des enseignants (article de journal et site Web de la Commission scolaire), sur la lettre du ministre confirmant les allocations pour les programmes « Aide aux devoirs » et « Écoles en forme et en santé », l'extrait du bilan des Commissions Jeunes 2004 portant sur le décrochage et la persévérance scolaire.

Madame Tremblay explique que la Commission scolaire a demandé au journal « Le Coup d'œil » de corriger l'erreur faite par le journal dans son édition du 22 janvier 2005 portant sur les nominations du comité exécutif de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

Elle rappelle aussi la tenue d'une séance plénière le 22 février 2005, à l'école des Timoniers, et invite les commissaires à prendre bonne note du document produit par le Service des ressources humaines pour l'appuyer dans ses démarches de recrutement de personnel et de promotion. Des félicitations sont adressées à directrice du Service des ressources humaines, M^{me} Michelle Fournier.

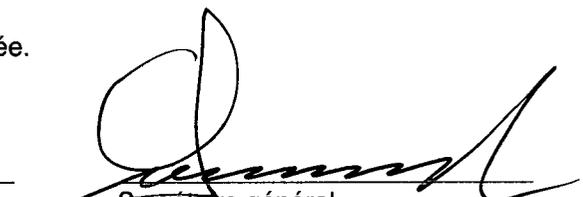
18.0 DÉPÔT DE DOCUMENTS

- 18.01 Semaine du personnel enseignant - Message
- 18.02 Communiqué de presse – Campagne de sécurité dans le transport scolaire
- 18.03 Revue « Virage » - Février 2005
- 18.04 Lettre du ministre de l'Éducation, M. Pierre Reid, confirmant le versement d'une allocation pour chacun des programmes « Aide aux devoirs » et « Écoles en forme et en santé »
- 18.05 Lettre de la sous-ministre adjointe aux réseaux, M^{me} Julie Gosselin, relativement à l'achat de livres pour la bibliothèque scolaire et à l'achat de grammaires
- 18.06 Bilan de la Commission Jeunes 2004 – Réussite Montérégie

19.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 20 h 56, la présente séance est levée.


Présidence de la séance


Secrétaire général

A.13.02
D:\Textes\Cc\2004-2005\Procès-verbaux\2005.02.08.doc